

COMPASS-ND

DEMANDE D'ACCÈS AUX ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

1. Adhésion au CCNA

Les chercheurs souhaitant accéder aux échantillons biologiques de COMPASS-ND doivent premièrement soumettre une demande d'adhésion au CCNA. Pour ce faire, il suffit de remplir le [formulaire d'adhésion CCNA d'une page](#).

2. Formulaire de demande d'accès aux échantillons biologiques

Le contenu de la demande et les détails du projet de recherche doivent être décrits en détail dans le formulaire de demande d'accès aux échantillons biologiques du CCNA [INSÉRER LE LIEN]. En raison du nombre fini des échantillons biologiques disponibles, COMPASS-ND ne peut fournir qu'un seul échantillon par participant. S'il a lieu, veuillez vous assurer de justifier dans votre demande la nécessité d'obtenir plusieurs échantillons par participant.

Les demandes doivent être faites personnellement par les chercheurs principaux eux-mêmes. Il est impératif de remplir tous les champs du formulaire afin de permettre la conduite d'une enquête efficace. Les formulaires de demande doivent être envoyés à turac.aydogan.ca@gmail.com, avec randi.pilon@ladydavis.ca et CCNA.Admin@ladydavis.ca en copie carbone.

3. Politique relative aux échantillons biologiques et accord de transfert de matériel

Les demandes soumises sont objet à l'examen du Comité d'Accès aux Échantillons Biologiques. Les chercheurs seront informés une fois l'examen terminé: Un document officiel sera fourni dès que le comité aura pris sa décision. Les titulaires des demandes approuvées doivent respecter la politique d'accès aux échantillons biologiques [INSÉRER LE LIEN] et l'accord de transfert de matériel [INSÉRER LE LIEN].

4. Demande d'accès aux données liée aux demandes d'accès aux échantillons biologiques

Les chercheurs dont la demande d'accès aux échantillons biologiques a été approuvée et qui souhaitent accéder aux données COMPASS-ND doivent soumettre une [demande d'accès aux données](#) via LORIS. Veuillez vous assurer de faire votre demande sous le même nom et d'indiquer que votre demande d'accès aux données est liée à une demande spécifique d'accès aux échantillons biologiques.

COMPASS-ND

DEMANDE D'ACCÈS AUX ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

5. Transfert de matériel

Une fois la demande d'accès aux échantillons biologiques approuvée, les échantillons seront expédiés depuis le dépôt canadien d'échantillons biologiques situé à Edmonton. Les frais de traitement de l'expédition (expédition, coût du matériel, coût de la main-d'œuvre) seront facturés au demandeur. Une liste des identifiants des participants, des identifiants des tubes et des coordonnées des boîtes de tubes sera fournie aux demandeurs. Les chercheurs peuvent également utiliser les codes QR au bas des tubes et les codes-barres sur les côtés pour réidentifier leurs tubes si nécessaire.